

Culture et sport – facteurs d'ouverture et de partenariat avec les pays du Sud

La récente ouverture du Musée d'art moderne Grand-Duc Jean (MUDAM), l'organisation du premier marathon de la Ville de Luxembourg, le passage du Tour de France à Esch/Alzette, le championnat du monde de football chez nos amis d'Outre-Rhin et, dans un proche avenir, Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la culture 2007, autant d'évènements marquant la place de plus en plus importante de la culture et du sport dans notre société, souvent considérée à juste raison comme une « société de loisirs ». Ces manifestations ponctuelles, de même que les nouvelles infrastructures sportives et culturelles (Philharmonie, Rockhal, d'Coque, Neumünster, MUDAM...) offrent aux habitants du Grand-Duché et de la sous-région, ainsi qu'à leurs visiteurs, l'opportunité de profiter d'une programmation riche et diversifiée dans les domaines du sport et de la culture, un fait que même le plus sceptique des critiques se doit de reconnaître.

La culture et le sport sont en effet considérés dans nos sociétés occidentales comme un « loisir », un « passe-temps », voire tout simplement une « *occupation therapy* ». Sous d'autres cieux, dans d'autres parties du monde, notamment dans les pays dits en voie de développement, la culture et le sport peuvent également être des facteurs de développement, des moyens pour lutter contre la pauvreté économique et une voie de sortie pour une grande partie des jeunes qui rêvent de devenir chanteurs ou footballeurs.

Un nouveau concept de partenariat

La coopération entre les pays du Nord et les pays du Sud est souvent articulée autour de concepts « à la mode », tels que l'appui budgétaire, les Objectifs du millénaire pour le développement, la bonne gouvernance ou encore la lutte contre la pauvreté. Ces concepts ont une place de choix dans les plans-cadres et les documents stratégiques de partenariat et de coopération. Une réflexion autour de l'idée « culture et sport » pourrait donner naissance à une approche quelque peu différente de partenariat, bien que complémentaire aux cadres de coopération traditionnels en vigueur dans les relations bilatérales Nord-Sud en général, et entre le Luxembourg et ses pays cibles en particulier.

Luc Reuter

Terrain de foot à Moroni aux Comores (Photo : Luc Reuter)



La victoire de l'équipe du Sénégal contre la France à la Coupe du monde en 2002 a été suivie et applaudie au Grand-Duché, de même que la récente victoire d'étape de Frank Schleck à l'Alpe d'Huez a été commentée à Dakar.

La présente contribution se propose d'avancer quelques arguments et de rappeler quelques « bonnes pratiques » récentes en matière de partenariat entre Nord et Sud dans les domaines de la culture et le sport ; partenariat qui ne se limiterait pas à une simple relation bilatérale en sens unique entre pays donateurs et pays receveurs, mais qui consisterait en un véritable échange, un partage d'expériences, de savoir-faire et savoir-être, une relation de « donnant-donnant ». Ceci d'autant plus que dans des partenariats basés sur la culture et le sport, il ne sera pas évident d'identifier d'emblée celui qui sera plutôt du côté du « donateur » et celui qui sera le plus « receveur » !

Le rôle de la culture et du sport pour des pays du Sud

La culture et le sport sont souvent les « enfants pauvres » des partenariats au développement. Cependant, ces deux domaines sont d'une importance non négligeable pour des pays comme p.ex. le Mali ou le Sénégal, tant du point de vue de la visibilité que de la réussite sociale (et financière). Selon le ministre de la Culture du Mali et homme de culture (cinéaste), Cheick Oumar Sissoko : « *La culture peut être un facteur de développement et surtout aujourd'hui, dans l'Afrique déchirée, un facteur de stabilité et de paix. Il faut arriver à organiser l'économie de la culture pour que nous puissions assurer la diffusion et la circulation des biens culturels et élargir un marché qui est un peu trop étroit.* » La culture et le sport sont parmi les meilleurs ambassadeurs de ces pays à l'étranger : Quand on parle de Léopold Sédar Senghor, qui pense à l'homme politique, qui au poète ? Quand on dit Mali, on pense Dogons, Tombouctou, Ali Farka Touré ou le duo Amadou et Miriam.

Seydou Keita, sans titre (courtesy André Magnin). Photo montrée lors de l'exposition « Go Johnny Go! » à la Kunsthalle Wien (octobre 2003-mars 2004)



Un exploit sportif est difficilement quantifiable financièrement, mais son impact positif sur tout un pays, à la fois d'un point de vue fierté pour les compatriotes que d'un point de vue image vers l'extérieur, n'est certes pas négligeable. La victoire de l'équipe du Sénégal contre la France à la Coupe du monde en 2002 a été suivie et applaudie au Grand-Duché, de même que la récente victoire d'étape de Frank Schleck à l'Alpe d'Huez a été commentée à Dakar comme à Ouagadougou.

Donner aux talents les moyens de s'exprimer

Dans le domaine de la culture, un partenariat pourrait s'articuler autour d'un appui à la création artistique, en dotant les artistes des moyens matériels et/ou financiers leur permettant d'aller à la rencontre de nouveaux publics et de se mettre en compétition avec des artistes d'autres zones géographiques. Une telle initiative a été la semaine de la culture malienne au Luxembourg, à l'occasion de la visite d'État du président de la République du Mali, Amadou Toumani Touré, en novembre 2005. La culture malienne a été présentée au public luxembourgeois dans toute sa diversité et sa richesse. L'organisation de telles semaines culturelles, de spectacles (de théâtre ou de danse) et de concerts de musique sont d'excellents tremplins pour sensibiliser et faire connaître ces cultures très riches au public luxembourgeois et de la Grande Région.

Dans le domaine sportif, une piste à explorer pourrait consister à accueillir sur notre territoire des jeunes talents leur permettant, pour des périodes plus ou moins prolongées, de s'entraîner dans des conditions plus favorables et propices au développement de leurs talents que celles qu'ils trouvent dans leurs pays d'origine. Un tel appui ne devrait néanmoins pas leur imposer de devoir « vendre » leur nationalité en échange d'une bourse d'entraînement, mais leur permettre de continuer à représenter leur pays d'origine.

Le Luxembourg pourrait ainsi intervenir à deux niveaux : (i) d'une manière plus conventionnelle, en gratifiant ces pays de moyens (infrastructures et formations) adéquats susceptibles de promouvoir la culture et le sport et (ii) d'une manière plus innovatrice, en mettant à disposition des « talents du Sud » ses propres infrastructures culturelles et sportives.

Des pistes pour un partenariat basé sur l'art et la culture

Le Luxembourg et le Mali ont donné naissance à des photographes de renommée internationale : le Luxembourgeois Edward Steichen et les Maliens Seydou Keita et Malick Sidibé, dont une partie des œuvres a été exposée dans le cadre de

la Semaine culturelle du Mali. Le Luxembourg pourrait opter pour accompagner les Rencontres africaines de la photographie de Bamako, dont la 7^e édition est programmée pour 2007, et présenter les lauréats ou révélations dans des expositions au Grand-Duché.

Il serait également intéressant d'étudier comment et dans quel cadre les institutions et structures cinématographiques luxembourgeoises pourraient être mises à contribution pour permettre une plus large diffusion et/ou production de films africains. L'un des plus grands succès « africains » des dernières années, *Kirikou et la sorcière*, est, après tout, déjà une co-production franco-belgo-luxembourgeoise avec une musique produite par l'artiste sénégalais Youssou N'Dour. Le même Youssou N'Dour a pu obtenir un appui technique et financier luxembourgeois pour son projet en cours de finalisation, *Retour à Gorée*, qui consiste à refaire le parcours de l'esclavage transatlantique sur fond de musique jazz, dont une partie a été tournée à l'Abbaye de Neumünster au Luxembourg et qui voit la participation du musicien luxembourgeois Ernie Hammes. On pourrait également réfléchir sur l'opportunité d'une distribution de films africains, en utilisant les nouvelles technologies de l'information, le tout dans le cadre structuré d'un partenariat avec le Fespaco, le festival du film panafricain du cinéma et de la télévision, organisé depuis 1969 à Ouagadougou et dont la 20^e édition est prévue pour février 2007.

Un intérêt manifeste et une demande d'un public conquis pourraient pousser les autorités nationales et communales, propriétaires/exploiteurs d'infrastructures culturelles, à ouvrir leurs programmations aux artistes du Sud. À ce jour, leurs participations semblent encore trop souvent se limiter à des festivals d'immigration ou dans le cadre d'activités « ethniques » ou de « culture du monde ». Des artistes comme les Maliens Oumou Sangaré et Salif Keita, le Sénégalais Babaa Maal, la Mauritanienne Malouma, l'Éthiopien Mahmoud Ahmed, le Congolais Lokua Kanza, la Cap-Verdienne Cesaria Evora ou le Camerounais Richard Bona ont désormais une renommée internationale qui dépasse la catégorie de la « musique exotique ». Ils devraient avoir encore plus régulièrement leur place, de par leur seul talent, dans la programmation de festivals de musique, tels que le Printemps musical de Wiltz ou encore faire partie de la programmation du Théâtre national, du Conservatoire ou de la Philharmonie.

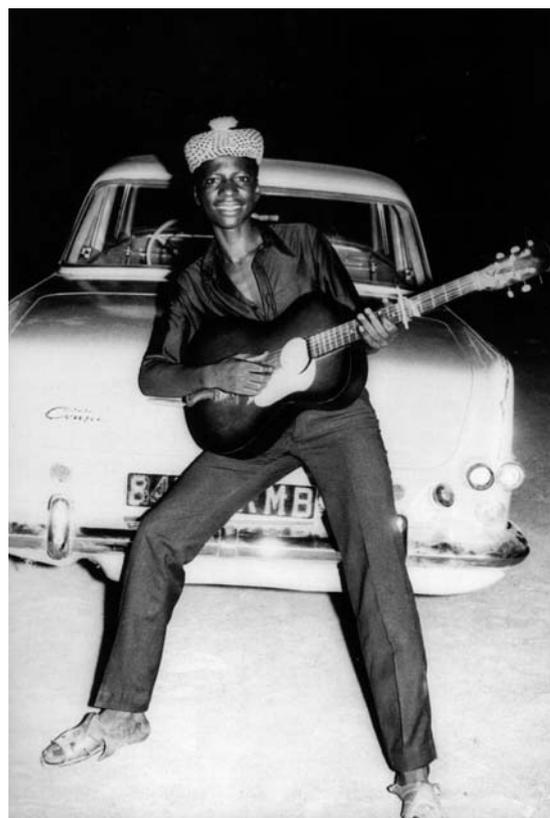
Dans le domaine de l'art plastique contemporain, différentes possibilités de partenariats se présentent au Luxembourg à travers ses deux institutions phare (MUDAM et Casino). Depuis 1992, la Biennale d'art contemporain africain, Dak'Art, est organisée au Sénégal et sa 8^e édition vient de se terminer en juin dernier. Le Luxembourg pourrait appuyer l'organisation de cette importante

manifestation continentale et engager un partenariat basé sur des échanges d'œuvres d'art et de résidences artistiques entre cette biennale et nos institutions d'art contemporain. Afin de couper court aux critiques qui ne cessent de prétendre que le Luxembourg a dès à présent un extraordinaire musée, avec comme seul petit problème l'absence de collections pour le remplir, pourquoi ne pas réserver dans sa collection une place à la création contemporaine africaine ou bien considérée « d'inspiration africaine » ? Une telle initiative permettrait de présenter à son public des artistes tels que le Sud-Africain William Kentridge (dont une œuvre figure déjà dans la collection du MUDAM), le Congolais Chéri Samba, les Sénégalais Mor Faye ou Oussmane Sow, l'Ivoirien de naissance et néo-américain, Ouattara Watts, Chris Ofili, citoyen britannique d'origine nigérienne (dont on se souvient des réactions virulentes que sa *Holy Virgin Mary* avait suscité à New York en 2000) ou encore l'influence « africaine » d'un Jean-Michel Basquiat, pour ne citer que les plus connus.

L'organisation de manifestations culturelles est devenue de plus en plus une activité commerciale. Des acteurs et promoteurs privés ont choisi l'art et la culture comme fonds de commerce. Quel devrait être le rôle des instances publiques, à savoir du ministère de la Culture, de la Direction de la coopération du ministère des Affaires

Un intérêt manifeste et une demande d'un public conquis pourraient pousser les autorités nationales et communales, propriétaires/exploiteurs d'infrastructures culturelles, à ouvrir leurs programmations aux artistes du Sud.

Malick Sidibé, Le faux musicien derrière sa voiture (courtesy André Magnin). Photo montrée lors de l'exposition « Go Johnny Go! » à la Kunsthalle Wien (octobre 2003-mars 2004)



Bien que le sport et la culture ne fassent pas partie des priorités de la politique de coopération luxembourgeoise, le concept de lutte contre la pauvreté est devenu un concept fourre-tout, et la culture, de même que le sport, pourraient y trouver leur place.

étrangères, des municipalités et d'autres institutions, dans la promotion de l'art ? Leur rôle ne doit pas être celui de se mettre à la place de promoteurs privés, mais celui d'initiateurs, et de prendre le risque de nouer des partenariats innovateurs. Et pourquoi pas en tournant le regard vers le Sud et en particulier vers le continent africain ?

Un partenariat basé sur le sport

En réponse à une volonté de contribuer à la mise en place de moyens (infrastructures et formations) adéquates et fonctionnels, une collaboration avec le Centre international d'athlétisme de Dakar (CIAD) pourrait être envisagée. Créé en 1997, le CIAD accueille des athlètes d'Afrique centrale, de l'Ouest et de l'océan Indien. Cette structure a récolté les premiers fruits de son travail lors des championnats internationaux avec plusieurs de ses athlètes médaillés lors des derniers championnats du monde et d'Afrique. Ce centre de développement de l'athlétisme africain est agréé et aidé par la Fédération internationale de l'athlétisme (IAAF) et financé par la Confejes (Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage), la Coopération française et la Solidarité olympique (CIO). La création d'une telle structure d'élite a entre autres pour objectif de prévenir le départ des athlètes africains vers l'Europe, en leur offrant de meilleures conditions d'entraînement sur leur continent.

Vu la précarité des infrastructures sportives dans la plupart des pays du Sud et la présence de nombreux sportifs d'élite dans les championnats et clubs européens ou américains, les fédérations nationales ont pris l'habitude d'organiser leurs regroupements et stages d'entraînements en Europe. Le Centre national sportif et culturel, d'Coque, ouvre de nouvelles possibilités en vue de la mise en place d'un partenariat basé sur le sport, qui pourrait se concrétiser par la mise à disposition des infrastructures luxembourgeoises aux équipes et athlètes du Sud dans le cadre d'invitations ponctuelles pour des stages ou préparations.

Le Luxembourg pourrait prendre contact avec les différentes fédérations et leur présenter les possibilités en infrastructures sportives et d'hébergements existantes au Grand-Duché, en les invitant à venir y faire leurs préparations ou leurs regroupements, à l'instar de l'équipe nationale féminine de handball du Cameroun qui a préparé son championnat du monde au Grand-Duché en 2005. Les infrastructures du Centre national de football, l'Institut national de sport (INS) et la piscine olympique sont d'autres cadres qui conviennent parfaitement à une telle démarche. Les fédérations et clubs luxembourgeois pourraient profiter d'une telle présence pour jouer des matchs d'entraînement ou organiser des séances d'échange d'idées et de méthodologie.

Dans les sports individuels, notamment en athlétisme et en natation, le Luxembourg pourrait inviter des sportifs pour des stages de perfectionnement ou des camps d'entraînement conjoints. Pourquoi ne pas inviter les cyclistes de l'équipe nationale du Sénégal ou du Burkina Faso au prochain Tour de Luxembourg ou au Tour de l'avenir et, en retour, une équipe luxembourgeoise participerait au prochain Tour du Faso ? Imaginez la fierté d'un cycliste, africain ou européen, à l'idée de pouvoir rencontrer ou s'entraîner pendant quelques heures avec un vainqueur de l'Alpe d'Huez. David Fiegen est certainement le meilleur exemple luxembourgeois d'un tel partenariat Nord-Sud réussi avec son très bel exploit au championnat d'Europe cet été. Les résultats sportifs obtenus de cette démarche privée et innovatrice pour le sport luxembourgeois – de s'entraîner avec des athlètes africains – devraient encourager d'autres sportifs ou fédérations d'aller dans une même direction.

Un partenariat à approfondir

Les possibilités pour créer des partenariats dans le domaine de la culture et du sport sont nombreuses, faciles à mettre en œuvre et pas nécessairement très coûteuses. L'impact ne se limitera pas seulement à la vérification d'arbitraires indicateurs économiques ; les résultats seront tout simplement une meilleure connaissance de l'autre, une saine rivalité sportive qui permet de progresser ensemble ou une influence artistique réciproque. En d'autres termes, un métissage culturel dans lequel chacun pourra garder ses spécificités et ses traditions, tout en les partageant avec l'autre. Un vrai partenariat entre acteurs égaux, sans faire dans la charité paternaliste, mais sur base d'un échange « donnant-donnant » et « *fair-play* ».

Bien que le sport et la culture ne fassent pas partie des priorités de la politique de coopération luxembourgeoise, le concept de lutte contre la pauvreté est devenu un concept fourre-tout, et la culture, de même que le sport, pourraient y trouver leur place, ce qui est déjà le cas pour des projets autour des villages artisanaux au Burkina Faso, la restauration des manuscrits historiques à Tombouctou, les semaines culturelles organisées en étroite coordination avec les ONG ou l'appui à des productions cinématographiques, via le Fonds national de soutien à la production audiovisuelle.

Néanmoins, un tel partenariat ne concernerait qu'indirectement la Direction de la coopération du ministère des Affaires étrangères et s'adresserait plutôt à d'autres structures publiques et privées : ministères du Sport et de la Culture, fédérations sportives, institutions et associations culturelles, institutions académiques et bien évidemment des promoteurs privés.